

Vues de photographes, 4 mois contre la loi travail

Trente-et-un photographes engagés, avec des statuts, des motivations et des niveaux d'expérience différents se sont rencontrés dans les manifestations contre la loi travail et ont eu envie de se retrouver autour d'un projet commun. Pour que leurs photos ne restent pas sur les ordinateurs, sur les pages facebook ou sites internet, mais pour qu'elles reviennent aux acteurs et actrices de ce mouvement, ils ont décidé de réaliser cette première exposition collective qu'il faut courir voir à la bourse du travail jusqu'au samedi 1er octobre.



Nous sommes trente-deux photographes. Trente-deux photographes engagé.e.s. Nous sommes des photographes avec des statuts, des motivations et des niveaux d'expérience différents. Nous nous sommes rencontré dans les manifestations contre la loi « El Khomri » et nous avons eu envie de nous retrouver autour de ce projet commun. Certain.e.s d'entre nous ont photographié le mouvement depuis son commencement ; d'autres s'y sont joints

comme manifestant.e.s et, par besoin d'en témoigner, l'ont fini comme photographes ; d'autres encore ont commencé en tant que photographes et ont fini par manifester aussi ; et d'autres ont suivi un chemin complètement différent. En définitive, et c'est cela qui compte, nous avons toutes et tous été nourris par ce mouvement. Trente-deux photographes, trente-deux chemins et surtout trente-deux regards différents, tous portés par l'engagement. Participer à ces manifestations, c'était nécessairement en subir la répression aux cotés des autres manifestant.e.s. Combien d'entre nous ont été gazé.e.s, matraqué.e.s, interpellé.e.s, blessé.e.s, ont vu leur matériel de protection confisqué, leur matériel de travail maintes fois abîmé.

Nous avons tâché de rendre compte de ce mouvement dans son évolution et dans ses différentes formes d'action et de résistance. Beaucoup de questions se sont posées à nous en chemin : pourquoi, comment mais aussi pour qui ? Alors pour que nos photos ne restent pas sur nos ordinateurs, sur nos pages facebook ou sites internet, mais pour qu'elles reviennent aux acteurs et actrices de ce mouvement, nous avons décidé de réaliser cette première exposition collective. Pour que nos images – à nous les photographes mais aussi aux photographié.e.s – continuent à vivre mais aussi, et peut-être surtout, pour remercier les acteurs et actrices de ce mouvement qui, nous l'espérons, n'est pas terminé.

L'exposition aura lieu du 24 septembre au 1er octobre à la Bourse du travail de Paris.

Les photographes qui exposeront sont :

Alain Pitton, Alhil Villalva, Aranud Gastaut, Arnaud Leclercq, Philemon Barbier, Boite Noire, Bsaz, Clemence Drack, Davide Weber, Etienne Bordet, Francis Azevedo, Guillaume Salmon, Jean Segura, Kra Ken, Lily Manapany, Loscatolos, Louis Rochette, Marion Vacca, Martin Noda, Maxime Reynié, Nicola Galvagni,

Patrice Gravoin, Paul Roquecave, Pierre Gautheron, Pierre Raimbault, Rocky Mattiano, Seka, Teresa Suarez, Vincent Rispe Burret, Vitalia

On a besoin de votre soutien financier, on a ouvert une cagnotte sur leetchi : <https://www.leetchi.com/c/projets-de-exposition-collective>

3 questions sur “Le CETA” et une journée de mobilisation

Qu’est-ce que le CETA ? Comment va-t-il concrètement impacter les salariés ? Comment la CGT compte-t-elle peser dans les débats et agir avec les salariés ? Fabienne Cru, dirigeante de la CGT, répond à ces questions.

Samedi 15 octobre : Journée de mobilisation contre les accords de libre-échange avec les USA et le Canada (TAFTA, CETA)



L’Union Européenne négocie depuis 2013 un accord commercial avec les USA, le TAFTA (Transatlantic Free Trade Agreement). Cet accord de libre-échange prévoit la suppression des barrières douanières, dans le secteur agricole principalement, et surtout la suppression des barrières non tarifaires, à savoir les règlements et les normes. Tous les secteurs de l’économie peuvent être touchés et cela affaiblirait les normes sociales, environnementales, sanitaires, culturelles...

En parallèle, un autre accord commercial, entre l'Union Européenne et le Canada, est en cours d'adoption, le CETA (Canadian European Union Trade Agreement). L'adoption de celui-ci est à l'ordre du jour de la réunion du conseil des ministres de l'UE le 18 octobre prochain. S'il était adopté, il devrait ensuite être voté par le Parlement Européen et pourrait être mis en oeuvre ensuite, et ce avant même que les parlements des Etats membres de l'UE, appelés à le ratifier également, ne s'expriment.

Cet accord est du même esprit néo-libéral que le TAFTA. Il prévoit également un mécanisme de règlement des différends qui permettraient aux multinationales d'attaquer les Etats quand elles estiment qu'une législation, des normes sociales ou environnementales contreviennent à leurs intérêts financiers.

La CGT, membre du collectif national « Stop TAFTA », appellent ses militants à participer à la journée d'action du 15 octobre pour s'opposer à ces accords commerciaux qui sont une menace pour nos modèles de société.

A Paris, une manifestation est prévue avec un départ à 15h30 à Stalingrad, pour une fin de manifestation vers 18h à République. De 18h à 19h, se tiendra une assemblée citoyenne sera organisée suivi à 19h30 par l'orchestre « Nuit debout ».

En région, d'autres manifestations et mobilisations sont en cours d'élaboration.

Pour plus d'information, rdv sur le site du collectif « Stop Tafta »:

<https://www.collectifstoptafta.org/>

LE CICE : UNE GABEGIE !

Rapport sur le crédit impôt compétitivité emploi



Pour les entreprises un effet d'aubaine, pour les comptes publics une gabegie !

Le comité de suivi du crédit impôt compétitivité emploi (CICE) a rendu son rapport 2016. Le CICE atteint un volume d'environ 20 milliards d'euros. Il s'agit là du plus gros dispositif d'aide publique destiné aux entreprises et, cela, sans aucune contrepartie ni engagements en matière d'emploi ou d'investissement. Il est à regretter que les travaux du rapport 2016 du comité de suivi du CICE se soient exclusivement concentrés sur le prétendu « coût du travail ».

Malgré cela, les résultats des travaux de recherche commandés par le comité de suivi sont sans appel à l'égard du CICE.

Sur les années 2013 et 2014, le CICE aurait permis de sauvegarder ou de créer entre 0 et 100 000 emplois. Sur cette période, le CICE a représenté 34 milliards d'euros en direction des entreprises, soit un coût de 340 000 euros par emploi, si l'on prend la fourchette haute des créations ou des sauvegardes d'emploi.

Selon le rapport, le CICE n'a pas d'effet sur

l'investissement, la recherche, le développement et les exportations.

Ces effets sur la sauvegarde d'entreprise sont non mesurés.

Enfin, le comité relève peu d'effet du CICE sur les salaires par tête.

Le bilan d'un des dispositifs d'aide publique aux entreprises le plus coûteux de l'histoire se résume en 2 mots : gabegie et aubaine.

Pour la CGT, il est urgent d'évaluer l'ensemble des aides publiques destinées aux entreprises comme par exemple le crédit impôt recherche. D'autant plus que nombre d'entreprises bénéficiant du CICE non pas hésité à détruire des emplois en masse alors que, dans le même temps, elles distribuent de confortables dividendes à leurs actionnaires.

Nous proposons la mise en place de façon pérenne d'un comité de suivi d'évaluation de l'ensemble des aides publiques et des exonérations de cotisations sociales.

Nous proposons que les comités d'entreprise puissent évaluer, contrôler et suspendre le cas échéant les aides publiques destinées à leur entreprise.

Enfin, nous revendiquons que les salariés puissent intervenir dans toutes les instances qui agissent sur la stratégie de leur entreprise et leurs emplois. Ces mesures doivent intervenir en même temps que des augmentations de salaires, à commencer par le SMIC, la création massive d'emplois et l'investissement massif dans une politique industrielle et les services publics.

Montreuil, le 29 septembre 2016

[Rapport de France Stratégie sur le CICE](#)

Journée de mobilisation contre les accords de libre- échange avec les USA et le Canada (TAFTA, CETA)

Samedi 15 octobre 2016

Journée de mobilisation contre les accords de libre- échange avec les USA et le Canada (TAFTA, CETA)

L'Union Européenne négocie depuis 2013 un accord commercial avec les USA, le TAFTA (Transatlantic Free Trade Agreement). Cet accord de libre-échange prévoit la suppression des barrières douanières, dans le secteur agricole principalement, et surtout la suppression des barrières non tarifaires, à savoir les règlements et les normes. Tous les secteurs de

l'économie peuvent être touchés et cela affaiblirait les normes sociales, environnementales, sanitaires, culturelles...

En parallèle, un autre accord commercial, entre l'Union Européenne et le Canada, est en cours d'adoption, le CETA (Canadian European Union Trade Agreement). L'adoption de celui-ci est à l'ordre du jour de la réunion du conseil des ministres de l'UE le 18 octobre prochain. S'il était adopté, il devrait ensuite être voté par le Parlement Européen et pourrait être mis en œuvre ensuite, et ce avant même que les parlements des Etats membres de l'UE, appelés à le ratifier également, ne s'expriment.

Cet accord est du même esprit néo-libéral que le TAFTA. Il prévoit également un mécanisme de règlement des différends qui permettraient aux multinationales d'attaquer les Etats quand elles estiment qu'une législation, des normes sociales ou environnementales contreviennent à leurs intérêts financiers.

La CGT, membre du collectif national « Stop TAFTA », appellent ses militants à participer à la journée d'action du 15 octobre pour s'opposer à ces accords commerciaux qui sont une menace pour nos modèles de société.

A Paris, une manifestation est prévue avec un départ à 15h30 à Stalingrad, pour une fin de manifestation vers 18h à République. De 18h à 19h, se tiendra une assemblée citoyenne sera organisée suivi à 19h30 par l'orchestre « Nuit debout ».

En région, d'autres manifestations et mobilisations sont en cours d'élaboration.

Pour plus d'information, rdv sur le site du collectif « Stop Tafta »,

12ème CONGRÈS DE NOTRE FÉDÉRATION : LA FERC

Notre syndicat est rattaché à une fédération, la FERC, dont le 12eme congres va se tenir du 5 au 9 décembre prochain. Vous trouverez ci dessous en téléchargement le document préparatoire de ce congrès.

[Pour télécharger le document du congrès](#)

Un congrès pour construire et pour gagner



La période qui s'achève a été particulièrement difficile pour le monde du travail. Après des années de libéralisme sous la houlette d'une droite décomplexée, les espoirs mis par une majorité de salarié-es et retraité-es de nos champs dans le changement politique de 2012 ont été vite déçus.

De mesures d'austérité en Pacte dit de « responsabilité », de contre-réformes en demi-mesures, chacun de nos champs professionnels a été concerné par une politique 100% alignée sur les exigences du MEDEF.

Les libertés syndicales et politiques elles-mêmes sont remises en cause. L'Education, la Recherche et la Culture n'ont pas échappé aux logiques libérales : c'est la porte ouverte aux firmes marchandes et commerciales animées par des logiques de profit. Notre syndicalisme a aussi été secoué par des crises internes difficiles à surmonter d'autant qu'elles se déroulaient en même temps que des élections professionnelles dans lesquelles était impliquée la majorité de nos militantes. Notre fédération, par son attitude responsable, se félicite d'avoir apporté sa contribution à la réussite du congrès confédéral et aux dynamiques revendicatives fortes de ces derniers mois.

Dans ce contexte, riche de ces expériences, nous préparons le 12e congrès fédéral. Nous aurons à débattre du rapport d'activité présenté par la direction fédérale, de nos orientations dans un texte présenté en trois parties. Ces réflexions ne seront pas déconnectées des luttes qui sont programmées dès la rentrée au niveau professionnel ou interprofessionnel.

Nous restons à l'offensive pour résister, pour proposer et revendiquer, pour rassembler et pour gagner.

Nous avons à améliorer notre qualité de vie syndicale et toute notre réflexion sur « l'outil » n'a de sens que si nous répondons mieux aux attentes des syndiqué-es et des salarié-es dans leur ensemble. La construction d'un syndicalisme interprofessionnel de lutte, de masse et de classe dans l'Education, la recherche et la Culture est plus que jamais indispensable pour gagner sur nos revendications, pour ouvrir une perspective de transformation sociale.

Le 12e congrès doit être l'occasion de croiser les réflexions des syndiqué-es de tous nos secteurs, du public comme du privé, de les rassembler dans une dynamique de luttes efficaces et victorieuses.

Hervé BASIRE, Secrétaire général de la FERC